



FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Pré-requis d'accès à la formation : Aucun

Durée : 12h

Nombre de participants : de 4 à 10 participants par session

Dates : nous contacter

Public concerné : Salarié d'entreprise – demandeur d'emploi

Modalités d'accès à la formation : CPF – Pôle Emploi – OPCA – Individuel - Employeur

Lieux de formation : Au sein de votre établissement ou dans nos locaux

OBJECTIFS :

- Situer le rôle du sauveteur secouriste du travail l'entreprise
- Identifier les risques potentiels afin de prévenir l'accident
- Rechercher les risques persistants pour protéger
- Examiner la victime
- Acquérir les connaissances essentielles pour intervenir efficacement dans une situation d'urgence
- Savoir alerter les secours compétents.

PROGRAMME :

- Identifier les principaux risques d'accidents du travail pour mieux s'en prémunir
- Connaître les principaux enjeux de la prévention des risques professionnels et le rôle du sauveteur secouriste du travail
- Apprendre la conduite à tenir en cas d'accident
- Examiner la situation et la victime
- Alerter les secours
- Secourir les victimes : disposer des connaissances essentielles pour effectuer les bons gestes
- Appréhender les situations inhérentes aux risques spécifiques

Modalités pédagogiques :

Face à face pédagogique animé par des formateurs habilités par l'INRS

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs :

Epreuves certificatives par la mise en place de cas concrets

Formalisation à l'issue de la formation :

Certificat SST INRS - Attestation de réussite de formation



MDC Concept

FORMATION Maintien et Actualisation des Compétences SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Pré-requis d'accès à la formation : Titulaire du certificat SST

Durée : 7h

Nombre de participants : de 4 à 10 participants par session

Dates : nous contacter

Public concerné : Salarié d'entreprise – demandeur d'emploi

Modalités d'accès à la formation : CPF – Pôle Emploi – OPCA – Individuel - Employeur

Lieux de formation : Au sein de votre établissement ou dans nos locaux

OBJECTIFS :

Cette formation permet de répondre à l'obligation légale de maintien et d'actualisation des compétences pour le personnel certifié SST et d'éviter une perte de qualification.

PROGRAMME :

Repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
Réviser les gestes d'urgence
Actualiser ses connaissances au regard des risques de l'entreprise ou de l'établissement
Analyser les risques spécifiques au secteur d'activité
Actualiser ses connaissances au regard des modifications du programme

Modalités pédagogiques :

Face à face pédagogique animé par des formateurs habilités par l'INRS

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs :

Epreuves certificatives par la mise en place de cas concrets

Formalisation à l'issue de la formation :

Certificat SST INRS - Attestation de réussite de formation